









Nadine Grelet-Certenais Présidente de la Communauté de communes du Pays fléchois Maire de La Flèche

Vous continuez à donner de votre temps pour animer notre territoire.

Un logement digne pour chacun

Avec l'arrivée du froid et la hausse des prix des énergies, certains d'entre vous risquent de rencontrer des difficultés pour chauffer l'intérieur de leur habitation. Depuis plusieurs années, nous œuvrons pour que chaque habitant puisse trouver un logement digne et adapté à ses besoins. Cela a été une de nos lignes directrices lors de l'élaboration du Plan Jocal d'urbanisme intercommunal et nous continuons à travailler dans ce sens. L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (Opah-RU) du Pays fléchois, nous donne des outils concrets pour y parvenir. Par exemple, une action « Traque aux watts » a lieu actuellement et jusqu'au 15 février, dans le centre-ville de La Flèche. Des experts de l'Espace info énergie se déplacent gratuitement à domicile pour identifier et mesurer les perte<mark>s de chaleur grâce à une camé</mark>ra thermique. Un conseiller définit ensuite un programme de travaux et les aides financières adaptées au foyer. Je vous invite à vous y inscrire auprès du service urbanisme au 02 43 48 53 77.

Des fêtes de fin d'année animées

Au cours de ce mois de décembre, de nombreux événements sont organisés dans le pays fléchois. Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de faire vivre nos communes et de retrouver des moments de convivialité qui nous ont tant manqué durant cette crise sanitaire. Je tenais à dire merci aux associations, aux collectifs et aux services qui préparent ces rendezvous souvent très en avance. Le contexte incertain et les mesures sanitaires nécessitent une organisation plus grande et plus complexe mais vous continuez à donner de votre temps pour animer notre territoire.

À tous les habitants, je donne rendez-vous, si les conditions le permettent, mardi 4 janvier, dans la salle Coppélia à La Flèche, afin de présenter mes vœux pour cette nouvelle année.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

En raison de la situation sanitaire, les informations présentes dans ce magazine peuvent évoluer.



Secteur Journesse Espace Gambetia, 46 bouleverd Gambetia, 72200 La Flèchie 07 43 45 69 55 * jeunessedich-psystechols (r * www.paysflechols.) Pays Flechals

Conseil des jeunes du Pays fléchois

La Communauté de communes du Pays fléchois développe ses actions à destination de la jeunesse du territoire. Pour leur permettre de s'impliquer, elle met en place un conseil intercommunal des jeunes, ouvert à tous les adolescents du pays fléchois, âgés de 13 à 17 ans. Ils pourront proposer des projets sur le territoire (concert, festival, fresque...) et participer à leur réalisation. Les inscriptions sont toujours ouvertes.

+ d'infos et fiche candidature à l'Espace Gambetta ou sur www.paysflechois.fr.



IL L' A DIT



_Les réservations pour assister au Salon du jeu vidéo ont été rapidement remplies. Cela montre l'engouement que suscite le sujet en pays fléchois.

Cédric Forgeard, référent de l'Espace multimédia et organisateur du salon.

L'ACTU EN CHIFFRE

112

Depuis sa première édition en 2013, 112 jeunes du pays fléchois ont participé à la formation babysitting. Ils ont été initiés aux techniques de puériculture, au droit du travail et aux gestes de premiers secours.

7

Lors de la Semaine de l'industrie, du 22 novembre au 3 décembre, 7 entreprises industrielles de toutes tailles et de toutes activités ont ouvert leurs portes en pays fléchois.

951600

Avec « Coup de pouce pour vos travaux », mené sur trois ans par le Pays Vallée du Loir, 951 600 euros d'aides pour des travaux de rénovation énergétique ont été versés à 78 foyers modestes du pays fléchois.

LE MOT

Sécurisation

Des travaux ont permis de sécuriser le parking du lycée d'Estournelles de Constant à La Flèche. Ils ont été financés par l'État, la Région et la Communauté de communes.



EN IMAGES



LE 2 NOVEMBRE • AU CENTRE AQUATIQUE L'ÎLÉBULLE

Après quatre mois de travaux, le centre aquatique L'îlébulle a rouvert ses portes. Les visiteurs apprécient la qualité du nouveau carrelage antidérapant sur les plages, les douches et la lagune.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr.



LE 5 NOVEMBRE • À VILLAINES-SOUS-MALICORNE

Quatre chantiers argent de poche ont eu lieu durant les vacances d'automne. Pour la première fois, un chantier s'est déroulé à Villaines-sous-Malicorne où les jeunes ont débroussaillé et élagué des végétaux sur des chemins de randonnée.

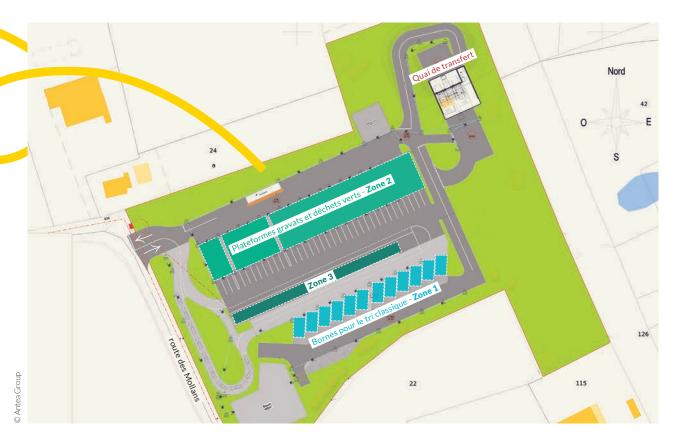
LE 21 OCTOBRE • À LA FLÈCHE

Les CP et CE1 de Cré-sur-Loir participant aux Temps éducatifs périscolaires ont visité la boulangerie Maison Devilliers à La Flèche. Ils y ont confectionné des croissants pour leur plus grand plaisir.





Une déchetterie au cœur du territoire



La Communauté de communes du Pays fléchois construit une nouvelle déchetterie à La Flèche. Plus centrale et moderne, elle permettra de développer le service et de le rendre plus accessible. Explications.

UN ÉQUIPEMENT ACCESSIBLE...La Communauté de communes

souhaite améliorer la gestion des déchets en Pays fléchois en créant une nouvelle déchetterie à La Flèche en remplacement de celles de Thorée-les-Pins et de Cromières. Après l'étude de différents scenarii (rénovation des deux structures du territoire, agrandissement de celle située à Crosmières...), elle a choisi de repartir sur une base neuve. « Nous avons acquis un terrain, route des Mollans à La Flèche, annonce Christophe Libert, vice-président en charge de la commission Déchetteries,

ordures ménagères et tri sélectif.

Cet emplacement au centre du territoire

permettra de rapprocher le service de

la majorité de la population.»

«Actuellement, une des déchetteries du territoire fonctionne en sous-activité et l'autre en suractivité, explique Nicolas Jariais, responsable du service Environnement du Pays fléchois. La déchetterie de La Flèche ouvrira toute la journée et les deux autres sites seront fermés. » La présence d'un quai de transfert permettra également de réduire les coûts de collecte (voir ci-contre).

... ET PLUS MODERNE

La sécurisation du site, notamment de la circulation sur et aux alentours de la déchetterie, représente un enjeu important. « La voie d'entrée pourra accueillir jusqu'à seize voitures avec remorque avant le contrôle de la carte d'accès », décrit le technicien. À l'intérieur de la déchetterie, un large espace de circulation facilitera les déplacements d'une zone à l'autre.

Douze bennes seront installées pour le tri classique des déchets (zone 1). Des plateformes au centre de la déchetterie permettront le dépôt au sol des déchets verts et des gravats (zone 2) avec une zone pour les objets destinés au réemploi, les déchets toxiques, électroniques, le verre, le papier, les emballages... (zone 3) « Ce nouvel équipement permettra d'affiner le tri, insiste-t-il. Nous revaloriserons des matériaux actuellement enfouis, pour leur donner une nouvelle vie. »

Les travaux, estimés à 2,6 millions d'euros hors taxes, bénéficieront de financements de l'État, de la Région des Pays de la Loire et du Département de la Sarthe. Ils démarreront début 2022 et devraient durer moins d'un an.

Un quai de transfert sur le même site

Un quai de transfert sera situé sur le nouveau site de la déchetterie.

Entièrement étanche, il s'intègrera dans le paysage et permettra de réaliser des économies.

Un quai de transfert est un bâtiment stockant les déchets collectés en porte à porte et dans les points d'apport volontaire. Le fonctionnement est simple: les camions entrent par une porte automatique afin de décharger les matières collectées qui tombent dans un conteneur plus grand, au niveau inférieur. Lorsqu'il est plein, un semiremorque l'emmène à l'usine de tri.

UNE MEILLEURE ORGANISATION

« Cet équipement est indispensable sur notre territoire car les usines de traitement sont situées à une heure de trajet », déclare Christophe Libert. Actuellement une plateforme de transfert est installée à

Thorée-les-Pins. Lors des tournées à La Flèche, le camion doit y être vidé en milieu et en fin de collecte. Des allers-retours coûteux qui font perdre du temps.

UN BÂTIMENT ÉTANCHE

Le quai de transfert sera entièrement fermé et étanche. Les déchets ne toucheront pas le sol et ne seront pas à l'air libre, évitant ainsi les vols de détritus et les odeurs. Il sera également équipé d'un récupérateur de jus. « Le bâtiment avec un bardage bois s'intègrera très bien dans le paysage », assure le vice-président.

GUIDE DU TRI EN DÉCHETTERIE

Les déchetteries permettent de récupérer, trier et traiter proprement les déchets des particuliers et des professionnels qui ne peuvent être collectés.

Ce qu'on peut y apporter :







Mobilier

Déchets verts







Plastiques

Cartons et papiers



Métaux



Non valorisables (encombrants, cartons souillés, papiers peints...)





Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (ordinateurs, écrans, téléphones appareils électroménagers...)



Déchets dangereux peintures, solvants, produits phytosanitaires, filtre à huile, piles et batteries, néons...)

Les interdits:

- Pneus, déchets amiantés à apporter à l'entreprise spécialisée Sosarec à Sablé-sur-Sarthe selon ses conditions (02 43 92 08 11)
- Bouteilles de gaz, extincteurs à rapporter au fournisseur
- Produits explosifs à apporter à un revendeur
- + d'infos auprès du service Environnement au 02 43 48 66 07 ou à environnement@cc-paysflechois.fr.



LE DOSSIER EN BREF

« La nouvelle déchetterie au centre du territoire permettra de rapprocher le service de la majorité de la population. »

La voie d'entrée de la déchetterie pourra accueillir jusqu'à seize voitures avec remorque avant le contrôle de la carte d'accès.

« Ce nouvel équipement permettra d'affiner le tri.»

Le quai de transfert sera entièrement fermé et étanche.



Nouvelle ligne de covoiturage

Le Pays Vallée du Loir vient de lancer une ligne de covoiturage entre La Flèche et Le Mans via l'application Illicov. Le service est offert durant sa phase de test et d'autres lignes pourraient être créées.

LA FLÈCHE - LE MANS

Depuis fin novembre, le Pays Vallée du Loir propose une ligne de covoiturage pour les actifs, entre La Flèche (gare routière) et Le Mans (gare sud) en passant par Cérans-Foulletourte. « Elle est ouverte de 6h30 à 8h30 et de 17h à 19h », précise Sophie Rychlicki, directrice du PETR Pays Vallée du Loir. Pour les nombreux habitants du pays fléchois qui se déplacent régulièrement entre les deux villes, le covoiturage est un outil convivial, économique et plus écologique que la voiture individuelle. En effet, un trajet

quotidien de 20 km en covoiturage fait économiser près de 1500€ par an. Une belle opportunité dans le contexte de hausse du prix du carburant.

TRANSPORT GARANTI

Les habitués de cette ligne, conducteurs, passagers ou les deux, peuvent s'inscrire sur l'application illicov.fr. « Ils enregistrent leur besoin de déplacement domicile - travail, régulier ou ponctuel, présente la directrice. Les conducteurs indiquent aussi le nombre de places disponibles dans leur voiture.» Lors de sa phase d'expérimentation de quatre mois, le service est offert. Les conducteurs touchent jusqu'à 3€ par passager. « Nous garantissons le transport, poursuit Sophie Rychlicki. Si un conducteur ne se présente pas au rendez-vous, un taxi ou VTC les prend en charge dans les 15 minutes.» Le Pays Vallée du Loir examine également la création de trois autres

également la création de trois autres lignes: Le Lude – La Flèche,
La Flèche – Sablé-sur-Sarthe et
Le Grand-Lucé – Le Mans. Les habitants sont invités à participer à l'étude trajets sur le site illicov.fr. ■

+ d'infos sur www.illicov.fr.



Cours d'eau: rappel des devoirs

L'entretien des cours d'eau est le devoir de chacun. Si la collectivité intervient pour l'intérêt général, les propriétaires riverains ont aussi un rôle important à tenir.

Dans le cadre de la Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi), la Communauté de communes œuvre sur les différents cours d'eau du territoire. « Nous travaillons sur des études et des programmes localisés afin de restaurer les milieux, limiter l'envasement, protéger les berges et rapporter de la vie dans les cours d'eau », décrit Willy Chéneau, chef de projet Gemapi du Pays fléchois. Des ententes sont signées avec d'autres territoires pour une gestion à l'échelle des bassins versants, plus cohérente. Au total 350 kilomètres de cours d'eau sont suivis par le service. Un programme d'actions vient notamment de débuter sur l'Argance.



« Nous intervenons dans le cadre de l'intérêt général, explique Jean-Claude Boiziau, vice-président du Pays fléchois en charge de la Gemapi. Mais sur le territoire de la Communauté de communes du Pays fléchois, à l'exception du Loir, les berges et le fond du lit des cours d'eau appartiennent aux propriétaires des deux rives. » Ils sont donc responsables de l'entretien courant: tailler les arbres, faucher la végétation gênant l'écoulement mais aussi enlever les dépôts de

terre qui dépassent de l'eau. « Nous préconisons un entretien raisonné, c'est-à-dire de garder les végétaux en les taillant, précise Willy Chéneau. Ils préservent la qualité de l'eau et maintiennent les berges qui limitent les inondations. » Avant toute intervention sur un cours d'eau, il est conseillé de prendre contact avec le service Gemapi ou la Direction départementale des territoires.

+ d'infos sur www.sarthe.gouv.fr.





Un destin en or

Malgré son handicap, Nathan Bourdais a remporté trois médailles d'or nationales de natation en sport adapté. Aujourd'hui, il s'entraîne aux côtés de jeunes valides. Portrait de ce champion ayant grandi à Oizé.

Bio express

26 janvier 2007: naissance

2014: premier cours pour apprendre à nager

Février 2019: première compétition

Juillet 2019: double champion de France de sport adapté en dos et en crawl

Juillet 2021: champion de France de sport adapté en crawl

En route vers la compétition

Nathan Bourdais, 14 ans, affirme fièrement aimer gagner « des médailles ». Pourtant, rien ne préparait ce garçon à un destin en or. Atteint du syndrome de Potocki-Lupski, aussi appelé trisomie 17, la natation est le seul sport qui lui est autorisé.

«À 7 ans, il a failli se noyer, se souvient Julie Bourdais, sa mère. Nous l'avons donc inscrit à la piscine pour qu'il apprenne à nager. » Nathan s'y épanouit. Il « adore » aller sous l'eau et commence la plongée.

En septembre 2018, il débute la natation avec un professeur particulier. « J'ai dû apprendre les gestes avec lui pour le guider visuellement », explique la maman. Le jeune garçon assimile rapidement les nages et participe à une compétition au bout de cinq mois. Ensuite, tout s'enchaîne très vite. « Lors de cette première compétition, il a remporté la course en crawl, raconte-t-elle. On m'a alors expliqué qu'il était qualifié pour les championnats de France. Je n'en revenais pas. »

Un palmarès de champion

Quelques mois plus tard, Nathan devient champion de France de sport

adapté en crawl et en dos crawlé. « Deux médailles d'or! Quand on repense aux combats par lesquels nous sommes passés, c'est beaucoup d'émotion », se remémore Julie Bourdais.

Depuis. Nathan a obtenu de nombreuses récompenses et une nouvelle médaille d'or au championnat de France de 2021. Il a également tourné dans un court métrage avec la championne du monde d'apnée, Alessia Zecchini. Au-delà des distinctions, tout cela lui donne confiance en lui. « Il gagne en autonomie, il s'habille tout seul et sait lire », se réjouit sa mère. Nathan est toujours entouré de ses premiers supporters: les membres de sa famille. « Son petit frère Noé est un énorme soutien au quotidien », reconnait Julie Bourdais.

Cette année, le jeune homme s'entraîne avec des personnes valides. Il cherche des sponsors et poursuit la plongée en apnée, « son plaisir », précise-t-elle.

Dorénavant, tous les rêves sont permis: le Club élite de la Sarthe, les championnats du monde et même les jeux paralympiques.
« J'espère que notre parcours pourra apporter de l'espoir à d'autres familles », conclut la mère de Nathan.



AGENDA

Animations de fin d'année

Retrouvez toutes les animation de fin d'année organisées dans les communes sur www.paysflechois.fr.

Lundi 20 décembre • Noël à L'îlébulle

De 14h30 à 17h. Le père Noël fera une escale au centre aquatique L'îlébulle! Atelier coloriage et boule de Noël, photo et collation offerte. Entrée 5€.

+ d'infos sur www.paysflechois.fr.

Mardi 4 janvier • Cérémonie des vœux de la présidente À 18h, salle Coppélia à La Flèche Nadine Grelet-Certenais et les conseillers communautaires vous invitent à la cérémonie des vœux aux habitants. Dates des cérémonies des communes à retrouver sur www.paysflechois.fr.

Informations sous réserve des consignes sanitaires.





Directrice de publication Nadine Grelet-Certenais Rédaction Service communication du Pays fléchois Conception-réalisation Service communication du Pays fléchois **Photos** Communauté de communes du Pays fléchois, Ville de La Flèche, DR, Adobe Stock, Philippe Noisette, PETR Vallée du Loir, Antea Groupe, Atelier Camille Vannier ISSN 1638 -1009 - Dépôt légal à parution Impression Numeriscann Tirage à 15 050 exemplaires **Édition** n° 83 décembre 2021 / janvier 2022

Au quotidien, c'est nous.







activités différentes sont proposées par le centre aquatique L'îlébulle, chaque semaine.

3 nour les enfants et 6 nour les adultes

ARTHEZÉ • BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR • BOUSSE • CLERMONT-CRÉANS • COURCELLES-LA-FORÊT CROSMIÈRES • LA CHAPELLE D'ALIGNÉ • LA FLÈCHE • LA-FONTAINE-SAINT-MARTIN LIGRON • MAREIL-SUR-LOIR • OIZÉ • THORÉE-LES-PINS • VILLAINES-SOUS-MALICORNE

